

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 296
26 - Drôme
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de la Drôme

COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE DE DROME ARDECHE - CDTE.

Objet : développer le goût et la pratique du tourisme équestre, de la randonnée, des raids, de l'équitation et de l'attelage de loisirs sous toutes leurs formes et d'une manière générale, de régir et organiser toutes activités de loisirs et de tourisme liées à l'utilisation des équidés en pleine nature, ainsi que les manifestations équestres relatives à ces spécificités ; défendre les chemins et sentiers et leur libre utilisation, la création d'itinéraires de randonnée équestre et de relais étape ; orienter et coordonner l'activité des centres de tourisme équestre, de randonnées et d'équitation de loisirs et des relais équestres ; représenter et de défendre les intérêts matériels et moraux des cavaliers ou des structures les représentant auprès de toutes instances, en tous lieux et toutes communes ; développer toutes actions en faveur de l'environnement et sa protection, en liaison étroite avec les ministères et administrations concernés et tous partenaires œuvrant dans le même esprit ; participer aux actions de développement économiques et touristiques dans le cadre de l'aménagement du territoire en liaison avec les ministères, administrations et partenaires concernés ; respecter et faire respecter à ses adhérents, les règles d'encadrement, les règles de disciplines, les règles contre le dopage humain, les règles contre le dopage animal, les règles d'hygiène, et les règles de sécurité ; assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la Charte d'éthique et de déontologie établie par le Comité National Olympique et Sportif Français

Siège social : Maison des Bénévoles et du Sport, 71, rue Latécoère, 26000 Valence.

Date de la déclaration : 10 juillet 2019.